

POLICANT info

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE



GENDARMERIE MOBILE RETOUR SUR UNE DÉCENNIE D'EXISTENCE



EQUAL GAME



SOMMAIRE

N° 132 MARS 2024

- 05** **Editorial**
Edito de la commandante Sylvie Bula
- 06-09** **Gendarmerie mobile**
10 ans déjà!
- 11** **Véhicules électriques**
Les spécialistes prévention routière et le poste d'Echallens ont reçu leur premier véhicule électrique.
- 12-13** **Centrale vaudoise police**
Déménagement de la CVP : qu'est-ce qui change pour les citoyens ?
- 14-15** **Police de sûreté**
Feux de forêts : la brigade de police scientifique se spécialise
- 16-17** **Radio**
Le réseau Polycom a été entièrement rénové
- 19-21** **Ecole des sciences criminelles**
Exploiter les traces numériques dans les incendies
- 22-23** **Zone carcérale**
Rénovations importantes dans la zone carcérale
- 24-25** **Prévention criminelle**
Amoureux.se : une campagne pour des relations de couple saines chez les jeunes
- 26-27** **Sport & Santé**
Expédition dans l'Himalaya
- 28-29** **Photos**
Le Noël des enfants
- 30-31** **Collaboratrices et collaborateurs**
Arrivées et départs à la retraite

IMPRESSUM

DONNÉES DE DIFFUSION Paraît 4 fois par an • Tirage 4'700 exemplaires • Tirage contrôlé par la REMP. **ÉDITEUR** Police cantonale vaudoise. Direction communication et relations avec les citoyens. Centre Blécherette • 1014 Lausanne.

COMITÉ ÉDITORIAL Jean-Christophe Sauterel : rédacteur en chef • David Guisolan : rédacteur en chef adjoint • Alexandre Bisenz : responsable d'édition. **RÉDACTEURS** Alexandre Bisenz • Valérie Ducommun-Dit-Verron • Victorine Graber • Coralie Rochat.

MISE EN PAGE Next Communication SA. **RELECTURE** Police cantonale vaudoise. **IMPRESSION** Imprimerie Cavin-Baudat, La Vallée de Joux. 100% **compostable et biodégradable**. Polcant info est envoyé dans un emballage écologique d'origine végétale fait de féculé de pommes de terre. **ABONNEMENT** Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs. **PUBLICITÉ** Next Communication SA - 021 654 05 70.

CONTACT communication.police@vd.ch - 021 644 81 90 - www.police.vd.ch © Police cantonale vaudoise. Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.



LA GAMME ÉLECTRIFIÉE DE MAZDA

LEASING ATTRACTIF ET GARANTIE MAZDA 6 ANS



PENSEZ ROCHAT, ACHETEZ SYMPA,
ROULEZ MAZDA!

6 ANS | GARANTIE
MAZDA

Nouveau: garantie Mazda 6 ans/150000 km.

mazda.ch/offres-speciales

Rochat & Fils
AUTOMOBILES SA

Rochat & Fils Automobiles S.A.
Chemin de la Colice 1 · 1023 Crissier
Tél. +41 21 636 26 36
garage-rochat.mazda.ch

LA GENDARMERIE MOBILE : UNE FORCE AU SERVICE DU CANTON

La création de la gendarmerie mobile en 2013 a contribué à décroiser en profondeur l'organisation de la Police cantonale. Sa vision d'ensemble du territoire et sa réactivité en font un outil précieux pour garantir la sécurité de la population.

La gendarmerie mobile fonctionne selon un principe simple: en cas d'événement, la patrouille la plus proche est engagée, quelle que soit sa zone d'affectation. Cette flexibilité permet d'optimiser les ressources et de garantir une intervention rapide et efficace. La définition d'un nombre minimal de patrouilles assure en tout temps une présence sur l'ensemble du territoire cantonal. Au fil du temps, de nouvelles logiques de collaboration avec la gendarmerie territoriale, ainsi qu'avec les polices communales, ont permis de développer une approche plus transversale sur une large palette de missions.

L'activité de la gendarmerie mobile ne se limite pas aux interventions d'urgence. Ses prérogatives sont larges et incluent la prise de plaintes, toutes les demandes d'assistance, le traitement des affaires de violence domestique et des accidents de la circulation, de travail ou de loisirs, ainsi que la gestion de certaines enquêtes judiciaires de courte durée. Face à l'essor de la cybercriminalité, les gendarmes ont suivi des formations spécifiques pour contribuer à lutter contre ce fléau. En dehors des interventions, la gendarmerie mobile exerce des missions préventives et de proximité en complémentarité avec la gendarmerie territoriale, répondant ainsi à certaines demandes des communes. Sa présence visible permet de traiter divers problèmes locaux, comme les nuisances sonores, des problèmes de circulation ou de rassemblement de personnes. Au fil du temps, la communication et la coordination entre les services se sont intensifiées, favorisant une meilleure efficacité et une réponse plus cohérente aux besoins de la population.

Ces développements ont été accompagnés d'un changement de paradigme dans la gestion des tournus et des jours de récupération, qui se sont répercutés favorablement sur la qualité de vie des collaboratrices et des collaborateurs. L'institution peut désormais offrir aux gendarmes des horaires de travail moins contraignants, favorisant une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle, ce qui est très réjouissant.

Notre vision pour l'avenir de la Police cantonale vaudoise est claire: elle implique notamment de poursuivre le renforcement des collaborations entre les services



pour une efficacité accrue. Aux côtés des différentes entités qui assument l'ensemble des prestations de police, la gendarmerie mobile jouera un rôle central dans cette évolution, en s'adaptant aux besoins en constante mutation de la société.

Sylvie Bula

GENDARMERIE MOBILE : 10 ANS DÉJÀ !

Retour sur une décennie d'existence et d'évolutions de la gendarmerie mobile (police secours) à travers un entretien avec le premier-lieutenant Ludovic Martin, chef de la section 6, l'adjudant Claude Juvet, chef UGM, et leur collaborateur, le caporal Ludovic Schneeberger.

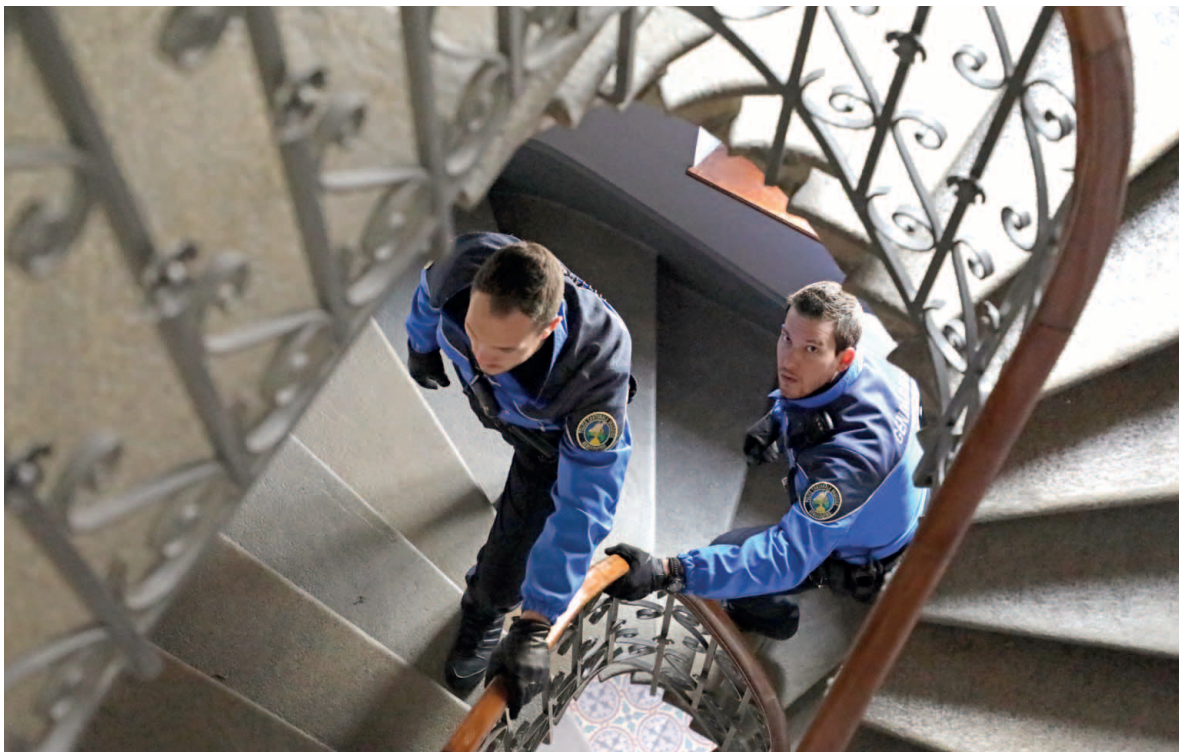
Avant la gendarmerie mobile (GM), il y avait les unités d'intervention (UI), de 1999 à 2013. Chacun des quatre centres de gendarmerie, soit le Mont-sur-Lausanne (CB), Yverdon, Rennaz et Bursins, œuvrait de manière autonome dans une région et était composé de cinq unités qui se relayaient au fil des tournus. «Le fonctionnement était très cloisonné, sans vision globale de la situation sécuritaire de l'ensemble du territoire ni conduite centralisée. Chacun des chefs d'UI était complètement indépendant puisqu'il n'y avait pas d'officier présent 24h/24 avec les unités», explique le premier-lieutenant Ludovic Martin. «Quand un détenu était transféré, les gendarmes d'une unité s'arrêtaient à la frontière de leur territoire pour le confier à leurs collègues du centre de gendarmerie voisin qui effectuaient la suite du trajet.» Et Ludovic Schneeberger de rebondir: «La "limite secteur" est une formulation qui a marqué des générations de gendarmes. Lorsque je travaillais à Bursins, la limite était Morges et on nous disait de ne pas aller au-delà.»

Voir au-delà du secteur

En 2013, la création de la gendarmerie mobile, gage d'une vision d'ensemble de tout le canton, a drastiquement changé le paradigme. Pour un événement donné, c'est la patrouille la plus proche qui est engagée, indépendamment de son lieu d'affectation. Les délais des interventions doivent être optimisés en permanence, malgré leur nombre, l'étendue du canton et les ressources. La souplesse est également de mise dans le cas où un secteur est très occupé. Si une patrouille d'un autre centre est disponible, cette dernière vient alors en renfort. La définition d'effectifs opérationnels minimaux a aussi contribué à fournir un bon maillage du territoire, avec une présence accrue selon les problématiques rencontrées.

«Si les échanges entre sections et unités sont devenus naturels, ils étaient inimaginables au temps des anciennes UI», analyse le cpl Ludovic Schneeberger. Pour l'adjudant Claude Juvet, le changement de men-

Les gendarmes de police secours sont des primo-intervenants, ils prennent notamment des plaintes et traitent des accidents et des affaires de violence domestique.



talité est encore plus profond : « On collabore en permanence entre les UGM de la section afin de remplir les différentes missions et répondre aux diverses sollicitations au numéro d'urgence 117, lesquelles ne cessent d'augmenter. La coopération était nettement plus difficile avant 2013, chacun cherchait à faire son maximum, sans oser demander d'appui. Les secteurs du canton sont actuellement mieux couverts et notre officier nous soutient dans la conduite, lors d'interventions particulières ou sensibles. Auparavant, en fonction des décisions à prendre et de l'heure de l'événement, un officier de permanence à domicile devait être sollicité, ce qui ralentissait le processus. Aujourd'hui, la prise d'influence de l'officier est immédiate, selon la gravité du cas. Il détermine les moyens supplémentaires à alarmer. »

Remaniements successifs d'horaires

Depuis la création de la GM, un officier opérationnel (chef de section) œuvre 24h/24 avec les UGM. Les horaires des tournus avaient fait l'objet d'un groupe de travail dédié en 2013 et un médecin, expert de la santé au travail, y avait été intégré. Il s'est pourtant vite avéré que les nouveaux horaires proposés n'étaient pas optimaux pour les gendarmes du terrain. « L'horaire de base était affreux, se souvient le cpl Ludovic Schneeberger. Nous commençons les tournus par une nuit, suivie par de longues journées, avant d'avoir un jour de congé. La phase test qui devait durer une année a été écourtée à six mois par l'état-major qui a fait un pas en arrière avec humilité. » Nul doute que certains courriers de réclamations envoyés au commandement par les familles des gendarmes ont également pesé dans la balance ! Début 2014, les tournus sont donc rectifiés afin de permettre aux gendarmes de mieux concilier leur travail et leur vie personnelle.

Avec la création d'une sixième section en automne 2021, les horaires subissent à nouveau une évolution. Ils sont alors répartis sur six jours et les gendarmes disposent dorénavant de deux jours de congé à l'issue de leur tournus, ce qui leur offre un meilleur repos. « Le nouvel horaire a amené un confort qui n'est pas négligeable. Il nous arrive de pouvoir être à la maison pour le repas de midi cinq jours sur six. Ma famille a l'impression que je ne travaille pas... parce que je suis de service principalement quand ils dorment ! », note l'adjudant Claude Juvet dans un sourire. Cette organisation qui facilite la conciliation de la vie privée et de l'activité professionnelle devrait encourager les gendarmes expérimenté-e-s à rester ou à revenir à la GM au cours de leur carrière. C'est en tout cas le vœu du commandement à l'heure où la relève des cadres représente un enjeu de taille.

Adaptation des tâches

La mise en place de la GM a eu un impact sur les activités : « Les gendarmes de police secours sont des primo-intervenants, ils prennent notamment des plaintes et traitent également des affaires de violence domestique et des accidents. Mais jusqu'à maintenant, les missions susceptibles de durer étaient principalement dévolues à la gendarmerie territoriale (GTer).



Les partenaires feux bleus des gendarmes sont les pompiers et les ambulanciers qu'ils retrouvent sur les lieux d'accidents, notamment.

Aujourd'hui, la GM est pluridisciplinaire, nous assumons des tâches d'ordre public, de circulation et nous traitons aussi certaines affaires judiciaires de courte durée », explique l'adjudant Claude Juvet. « En dehors des diverses interventions, nous patrouillons sur l'entier du territoire vaudois et exerçons des actions préventives ou répressives, entre autres à la demande des autorités communales qui nous signalent certains problèmes locaux. Nos actions sont réalisées en parfaite coordination avec la GTer qui s'occupe des tâches de police de proximité et traite les enquêtes judiciaires au niveau des arrondissements. »

Autre évolution : la formation des effectifs de la GM et de la GTer aux premiers secours et l'acquisition de défibrillateurs qui font désormais partie intégrante de l'équipement de chaque patrouille. En effet, face à une personne présentant un arrêt cardiaque et en attendant

l'arrivée d'une ambulance, les gendarmes sont aptes à dispenser les premiers secours. « D'une manière générale, nous sommes appelé·e·s par la Centrale vaudoise police (CVP) pour des situations sanitaires à chaque tournus, mais nous ne sommes pas systématiquement amené·e·s à faire un massage cardiaque ou à utiliser le défibrillateur », précise l'adjudant Claude Juvet.

Et demain ?

A une époque où le virtuel grignote du terrain, les cadres ont suivi une nouvelle formation autour de la cybercriminalité. Il s'agit de l'un des grands défis à venir, qui vient s'ajouter à la criminalité « ordinaire » dont certains délits repartent à la hausse. La présence préventive et la visibilité de la GM dans les différentes communes font également partie des missions importantes pour les unités.

Quant à l'équipement, il a aussi fait l'objet d'une évolution : un certain nombre de *bodycams*, ces

caméras-piétons portées à même l'uniforme, ont ainsi été déployées en phase test. Elles permettent d'augmenter la sécurité des intervenants, d'avoir un effet de désescalade et de filmer les auteurs de délits. Les images sont mises à disposition du ministère public.

Du point de vue des ressources humaines, les temps partiels ont fait leur chemin, comme l'explique le premier-lieutenant Ludovic Martin : « A l'origine de la GM, ils étaient inexistantes. Au fil des ans, on a commencé à intégrer des personnes travaillant à 80% au sein de l'équipe et, depuis la création de la sixième section, on a aussi des collègues à 60%. »

La GM, aujourd'hui comme hier, n'a de cesse de s'adapter à son époque pour servir aux mieux les vaudois·e·s et offrir la meilleure qualité de vie possible à ses gendarmes.

@ Coralie Rochat

En deux mots : décloisonnement des secteurs et centralisation de la conduite police secours

La gendarmerie mobile, refonte des unités d'intervention (UI), répond à la fois à une volonté de décloisonnement des secteurs et de centralisation de la conduite, selon la typologie des interventions. Dans cette nouvelle organisation, les secteurs de patrouille sont revus afin de permettre aux gendarmes d'intervenir sur l'entier du territoire cantonal, soit au-delà des frontières régionales des anciennes unités. Et dans le but de garantir une vision d'ensemble du canton, tous les effectifs œuvrant sur la même tranche horaire sont placés sous un seul commandement. A chaque prise de service, la ou le chef·fe de section mène une visio-conférence, à laquelle participent les chefs d'UGM, le personnel de la brigade canine, le chef de centrale (CVP) et les chefs d'unité des polices communales. L'officier de série de la police de sûreté est en outre régulièrement présent. L'effectif des différentes polices est annoncé, l'occupation des cellules, les affaires particulières en cours et efforts principaux sont également évoqués. La conduite courante des unités de GM reste de la compétence des chefs d'unité. La ou le chef·fe de section intervient pour ordonner certaines bascules de force et conduire des interventions spécifiques ou sensibles.

Dates clés

Septembre 2013 :

Création de la gendarmerie mobile.

Mars 2019 :

Mise sur pied du projet pilote Regio, soit l'intensification de la collaboration entre la Police de l'Ouest lausannois (POL) et la Police cantonale vaudoise, avec notamment l'activation de patrouilles mixtes GM/police secours POL.

Mai 2020 :

A la suite du dispositif de conduite unifiée mis en place entre la Police cantonale et les polices communales au début de la pandémie de COVID, naissance de CoRe (collaboration renforcée). Certaines mesures prises pendant cette période sont encore en vigueur.

Octobre 2021 :

Création d'une sixième section GM et modification des horaires (passage à un tournus de 6 jours avec 2 jours de congé successifs).



Aujourd'hui, la gendarmerie mobile est pluridisciplinaire. Elle assume des tâches d'ordre public, de circulation et traite aussi certaines affaires judiciaires de courte durée.

Effectifs GM 2024

299 collaboratrices et collaborateurs, dont:

- 1 chef GM et son remplaçant
- 12 officières et officiers
(chef-fe-s de section et remplaçant-e-s)
- 252 gendarmes réparti-e-s dans 6 sections
- 4 responsables de centre de gendarmerie mobile
- 26 assistant-e-s de sécurité publique en
tournus dans les centres
- 3 secrétaires

DOUBLE

VOTRE 2^{ÈME} PAIRE À PARTIR DE CHF 1.-*

Optic 2000

* Voir conditions en magasin

Optic 2000 Echallens

Grand Rue 13 - 1040 Echallens

Optic 2000 Orbe

Grand-Rue 14 - 1350 Orbe

NOUVEAU Optic 2000 Aigle

Place de la Gare 5 - 1860 Aigle



Dynamisez vos réunions chez Mövenpick!

Situé en bordure du lac, nous vous offrons le cadre idéal pour le succès de votre réunion :

- . 10 salles modulables pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes
- . Un restaurant avec les plats Signature Mövenpick et un restaurant proposant une délicieuse cuisine italienne
- . Un bar avec terrasse
- . Une interlocutrice unique dédiée à votre événement

N'hésitez pas à nous consulter pour un devis !

Avenue de Rhodanie, 4
Lausanne – Ouchy

Informations et réservations : Tél 021 612 72 95 | Lausanne.banquet@movenpick.com

movenpick.com

VÉHICULES ÉLECTRIQUES : LE PARC DE LA POLICE CANTONALE ÉVOLUE

Les spécialistes prévention routière et le poste d'Echallens ont reçu leur premier véhicule électrique.

Petit à petit, le parc véhicules de la Police cantonale vaudoise s'électrifie. Ainsi, après les remplacements des voitures de la police de proximité et des chargés de prévention, c'est au tour des gendarmes du poste d'Echallens et des spécialistes de la brigade de prévention routière de toucher leur premier véhicule électrique. Si cette livraison s'inscrit dans la politique générale d'électrification de la Polcant, elle fait également suite à une proposition du chef de la prévention routière de faire migrer le parc véhicules de son entité : « De cette manière, explique l'adjudant Jean-Manuel Demaurex, nous partageons l'effort commun et nous nous rapprochons des objectifs que l'Etat de Vaud a fixés dans son Agenda 2030. »

Une première pour le poste d'Echallens

Bien sûr, les réflexions engagées par la Police cantonale vaudoise quant au remplacement de son parc véhicules se sont également orientées vers les postes de gendarmerie. Mais bien souvent, ces postes ne se trouvant pas dans des bâtiments appartenant à l'Etat de Vaud, la pose d'installation de recharge n'était pas garantie et surtout, une question de fond se posait : est-ce que le fonctionnement d'un poste de gendarmerie se trouverait modifié par l'utilisation d'un tel véhicule ? C'est le poste d'Echallens qui a servi de test. Le gendarme Willy Lao, en charge des véhicules du poste, explique : « Nous sommes effectivement le premier poste de gendarmerie à expérimenter l'utilisation d'un véhicule électrique équipé d'une rampe police où sont fixés les feux bleus.

Avec le recul, nous avons constaté que cela n'a pas vraiment modifié notre fonctionnement, en revanche, si nous empruntons les autoroutes – où les véhicules électriques consomment davantage – nous sommes limités à 300 km. Cela peut paraître beaucoup, mais si nous sommes engagés toute la journée dans une région éloignée d'Echallens, nous devons faire très attention surtout en hiver. Un autre facteur à prendre en compte sont les 2,6 tonnes du véhicule, matériel compris. Cela demande une grande anticipation lors de la conduite et des freinages notamment lors des courses urgentes.

Et concernant les contacts avec la population, nous constatons avec plaisir que les retours sont très bons. Nous éveillons la curiosité des gens qui viennent spon-

tanément nous poser des questions sur ces nouveaux véhicules. » Précurseur en ce domaine, le poste d'Echallens jouera le rôle de test pour l'équipement des futurs postes de gendarmerie.

@ Alexandre Bisenz



« Nous éveillons la curiosité de la population avec ce nouveau véhicule électrique », explique le gendarme Willy Lao, en charge des véhicules du poste d'Echallens.



C'est avec leur bus électrique VW ID BUZZ que les gendarmes de la brigade de prévention routière (ici de gauche à droite, Jean-Manuel Demaurex, Eric-Hans Glaus et Marc De Lorenzi) transportent leur matériel didactique dans les établissements scolaires où ils viennent sensibiliser les élèves.

DÉMÉNAGEMENT DE LA CVP : QU'EST-CE QUI CHANGE POUR LES CITOYENS ?

Les collaborateurs de la Centrale vaudoise police (CVP) ont définitivement pris possession de leurs locaux dans le nouveau bâtiment de l'ARC aux Grangettes. Quelles sont les améliorations attendues de ce déménagement ? Rencontre avec le capitaine Vincent Bornay et le premier-lieutenant Sylvain Tharin, respectivement chef et remplaçant chef de la CVP.

Aboutissement d'un projet débuté en 2020, le déménagement du personnel de la CVP est terminé et tous les membres de la Centrale vaudoise police ont définitivement pris possession de leurs nouveaux locaux dans le bâtiment de l'ECA aux Grangettes. Maintenant, tous les appels adressés aux forces de police, aux ambulances, à la Centrale des médecins de garde et aux pompiers arrivent sur les nouveaux terminaux de ce nouveau *Alarm receiving center* (ARC). Mais quelles sont les améliorations amenées par ce déménagement et par la cohabitation avec les autres services d'urgence ?

Meilleure coordination des feux bleus

« Il ne manque plus que le personnel de l'EMCC qui arrivera dans quelques mois, mais ceux qui sont déjà là entrent dans une phase de gestion et de coordination, explique le capitaine Vincent Bornay, chef de la CVP. Nous apprenons à fonctionner côte à côte, ce qui nous aide à prendre les meilleures décisions lors d'événements d'importance, mais également au quo-

tidien. Nous avons en effet remarqué qu'auparavant, le fait d'être éloignés les uns des autres nous amenait à appréhender les événements de manière différente et à engager nos moyens de manière séparée. Ce regroupement nous permet de partager les informations entre partenaires et cela nous fait gagner un temps précieux dans les décisions à prendre. Cela se ressent sur le terrain, quel que soit l'événement sur lequel nous intervenons. »

Gestion d'événements d'importance

Il n'a pas fallu longtemps avant que ce regroupement montre son efficacité. Ainsi, les inondations qui se sont produites dans le nord vaudois au mois de décembre 2023 ont permis aux intervenants de tester cette nouvelle manière de fonctionner en étant constamment en lien les uns avec les autres. Vincent Bornay reprend : « Grâce à l'anticipation et à l'excellente collaboration de tous les acteurs, aucun dommage important et aucun blessé n'a été à déplorer à la suite de ces inondations. »

Géolocalisation plus précise

Les nouveaux outils informatiques qui ont été installés aux Grangettes permettront une localisation plus précise des personnes qui appellent les secours. « Cette amélioration est un progrès technique, mais c'est aussi une obligation de la Confédération, rappelle Vincent Bornay, ainsi, à l'instar des autres centrales d'urgence, nous pouvons localiser précisément le lieu d'où appelle une personne en difficulté. Cela s'avérera précieux lors de disparitions en montagne ou d'accidents de voiture en dehors des localités, pour ne citer que ces deux exemples. Nous pourrions intervenir plus rapidement. »

Un apprentissage pour tous

Le pl1 Sylvain Tharin, remplaçant chef de la CVP complète : « Le regroupement des opérateurs de la Police municipale de Lausanne et de la Police cantonale vaudoise a entraîné un apprentissage de part et d'autre. Les opérateurs de la Police municipale se sont familiarisés petit à petit avec les appels en lien avec les auto-

Les nouveaux espaces permettent aux opérateurs des services d'urgence de travailler côte à côte (ici devant, la police et en arrière-plan, les opérateurs du 118).



routes, les accidents de montagne et les interventions sur le lac Léman et, à l'inverse, les collaborateurs de la Police cantonale ont appris à bien connaître la ville de Lausanne. »

Mise en pratique du projet de gestion coordonnée du trafic d'agglomération

Enfin, il sera également plus facile de mettre en pratique le grand projet de gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GCTA) Lausanne-Morges initié en 2017. Ce projet qui réunit le canton, 26 communes de la région et les entreprises de transports publics (TL et MBC), vise une meilleure gestion du trafic routier entre Lutry et Morges. Une gestion unifiée sera mise en place pour toutes les routes de la zone concernée, y compris les autoroutes, l'Office fédéral des routes (OFROU) ayant accepté de déléguer la gestion opérationnelle du trafic empruntant par l'A1 et l'A9 dans la zone.

Cette gestion coordonnée sera un élément important, notamment en cas d'événements d'importance comme des accidents, des travaux ou des grandes manifestations. L'objectif principal de ce projet est de prévoir des séries d'actions sous forme de scénarios de gestion du trafic. Ils pourront être enclenchés par des opérateurs et ainsi, en améliorant la détection des événements, il sera plus aisé d'effectuer les opérations à entreprendre. L'information donnée aux usagers sera améliorée de la sorte, ils pourront être incités à changer de mode de transport ou d'habitude de déplacement.

Ce déménagement n'est pas seulement un regroupement des services d'urgence. Il amène des améliorations pour l'engagement des moyens lors de grands événements et facilite la mise en place de grands projets comme la GCTA, qui fluidifiera les grands mouvements de déplacements entre Lutry et Morges.

@ Alexandre Bisenz

La CVP en chiffres

La CVP, dans sa nouvelle structure, est composée de 80 personnes dont 48 opérateurs police (inspecteurs et inspectrices de police judiciaire, policiers et policières, gendarmes), 10 opérateurs de trafic professionnels (OTP), 11 opérateurs du Bureau renseignement police (BRP) et 11 personnes pour des tâches de gestion administrative et de conduite. En 2023 (11 mois), la CVP a enregistré près de 800 sollicitations urgentes par jour, soit plus de 260'000 appels.



Les opérateurs trafic disposent d'un mur d'écrans qui leur permet de constater en temps réel d'éventuels problèmes survenant sur les autoroutes du canton.



Ce déménagement a également été l'occasion de faire évoluer les outils informatiques de la Centrale vaudoise police.

LA DIVISION INCENDIE (SE) FORME AUX FEUX DE FORÊT

Près de 30% du pays de Vaud est constitué de forêts. Pourtant, encore récemment, personne dans le canton n'était en mesure d'analyser les feux qui les touchent et de déterminer leur origine et leur cause. La situation évolue, notamment grâce à l'implication de la division incendie.

Au sein de la brigade de police scientifique (BPS), la division incendie est rompue à la détermination des causes d'incendies en milieu urbain. Ses enquêteurs ne sont toutefois pas habitués à traiter les incendies survenant dans un contexte naturel, comme l'explique l'inspecteur Frédéric Perroset, responsable du groupe feux de forêt: « Jusqu'à l'année passée, nous n'avions pas les compétences pour établir les causes et le développement des feux de forêt. Il y avait un manque. » Cette lacune est pourtant en passe d'être comblée: à l'avenir, six membres de la division posséderont les connaissances nécessaires pour analyser les feux de forêt.

Tout remonte au début de l'année 2022, quand un procureur requiert les services de la BPS pour investiguer un feu de forêt à Leysin. L'inspecteur principal adjoint Alain Bovy, responsable de la division incendie, n'est pas en mesure de répondre à sa sollicitation. Il se renseigne alors sur une méthode d'investigation des feux de forêt, notamment en France, pays qui détient de grandes compétences en la matière.

Quelques mois plus tard, le responsable de la division incendie de la BPS apprend que la Direction générale de l'environnement (DGE), à la demande des autorités cantonales, est chargée d'élaborer un concept autour des risques existants et, en collaboration avec l'Eta-

blissement Cantonal d'Assurance (ECA), de travailler sur la thématique de l'extinction. Dès lors, la BPS décide de prendre le train en marche et de s'associer au projet. Un groupe feux de forêt est créé.

Formation sur le terrain

La brigade est consciente qu'elle a besoin d'une formation externe pour être efficace sur le sujet. « En juin de l'année passée, une équipe de la division incendie s'est rendue sur un petit feu de forêt dans le Jura. Mais avec nos connaissances en matière d'incendie urbain, nous étions démunis. »

Accompagné de l'inspecteur principal adjoint Alain Bovy et de son collègue l'inspecteur scientifique Glen Monnard, Frédéric Perroset va donc, en septembre 2023, à Valabre, le centre de compétence national français en matière de feux de forêt situé non loin de Marseille. L'équipe de la BPS y reste une semaine.

Après une formation théorique d'une journée, place à la pratique: les inspecteurs se rendent sur les sites de 16 incendies survenus dans les départements du Var et des Bouches-du-Rhône au cours de l'année. Des feux d'ampleurs très variables, de 100 m² à 20 hectares, sont passés en revue. « On a pu constater qu'il est paradoxalement quelquefois plus compliqué de déterminer le lieu de départ d'un petit feu. Sur un incendie de plus grande superficie, on est arrivés à délimiter une zone de départ de 10m² en 30 minutes. Une fois cette surface circonscrite, on va chercher la cause potentielle du sinistre. Pour cela, on observe l'ensemble des éléments présents dans l'aire d'origine. Parfois le départ de feu peut être provoqué par un véhicule qui circulait sur la route ou par une ligne à haute tension. Et les témoignages des gens ne doivent pas être négligés », précise l'inspecteur Frédéric Perroset.

Trois partenaires

Concrètement, pour trouver le départ d'un feu de forêt, trois étapes sont essentielles: l'analyse des données météorologiques au moment du départ de feu, l'étude topographique du terrain et enfin l'observation, sur le site, de la végétation et des traces de calcination. « Lors de cette phase, tout élément fournit potentiellement



Le danger est bien présent dans nos contrées: un incendie de grande ampleur a ravagé les forêts à proximité de Bitsch, dans le Haut-Valais en 2023.

des indications pour retracer le départ du feu. Un gros arbre et une petite brindille donnent la même quantité d'informations. Les roches peuvent aussi livrer de précieux indices.» Ce minutieux examen est une activité collective. Pour qu'elle soit efficace, trois profils doivent être associés, comme l'explique l'inspecteur Frédéric Perroset. «En plus d'un membre de la police, il faut un représentant des pompiers, soit une personne qui connaît la méthode d'extinction qui a été utilisée et qui peut produire des éléments relatifs au développement du sinistre, tels que des photos prises par des drones. Une spécialiste forestière ou un spécialiste forestier vient compléter le trio. Ce profil apporte son savoir en lien avec les essences d'arbres présentes et est aussi garant de la sécurité lors de la visite sur le terrain, car il y a notamment parfois des crevasses qui ne sont pas visibles et qui peuvent être dangereuses.»

Afin d'être en mesure d'analyser les feux de forêt dès cet été, la division incendie a mis sur pied une pré-formation destinée à ses membres et à ses partenaires que sont la DGE et l'ECA. Le cours fournira les connaissances théoriques de base qui seront com-

Constat au Tessin

Les trois collaborateurs de la police scientifique formés à la recherche de l'origine et des causes de feux de forêt se sont rendus au Tessin afin d'effectuer un constat à la suite d'un incendie survenu le 2 février dernier et ayant touché plus de 30 hectares de végétation dans la région du Malcantone (photo). Sur place, le trio a collaboré étroitement avec la Scientifica (police scientifique du Tessin) ainsi qu'avec l'ancien commandant des pompiers du Malcantone qui possède une connaissance approfondie du domaine forestier de la région. Grâce aux acquis pratiques et théoriques de la formation dispensée dans le sud de la France, les trois spécialistes ont pu déterminer la zone d'origine ainsi que la cause de l'incendie.



plétées par la suite par des formations au centre de Valabre. «Notre but est de pouvoir à l'avenir renseigner un procureur qui nous demanderait d'éclaircir les causes d'un feu de forêt. Dans cette perspective, tous les partenaires tirent à la même corde, c'est une belle aventure!», conclut avec enthousiasme l'inspecteur Frédéric Perroset.

@ Coralie Rochat

La France : un demi-siècle d'expertise

Si le canton de Vaud commence à développer des ressources en lien avec l'étude des feux de forêt, la France travaille à leur analyse depuis longtemps. «Dans le sud, cela fait 50 ans qu'ils sont confrontés aux feux de forêt et d'espaces naturels. De plus, ils rencontrent passablement de profils d'incendiaires, ce qui n'est pas notre cas», précise l'inspecteur Frédéric Perroset.

Pour l'heure, le pays de Vaud est peu touché par les feux de forêt, mais le changement climatique fait planer le spectre d'une augmentation du phénomène. Une carte établie par la Direction générale de l'environnement (DGE) met en lumière les zones à risque qui s'étendent sur 45'000 hectares. Il s'agit principalement des secteurs du Jura vaudois et des Alpes vaudoises.



RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU POLYCOM

Le réseau Polycom vaudois a été entièrement renouvelé. Composé d'antennes et d'installations techniques disséminées sur plus de 70 sites à travers le canton, ce réseau radio sécurisé est utilisé par les forces de l'ordre, par l'armée et les organisations de sauvetage.

Le 25 janvier 2023, une quarantaine de participants étaient invités par la division technique de la Polcant à une petite agape à Cully pour marquer l'aboutissement d'un projet initié en 2018, le renouvellement du réseau Polycom vaudois. Polycom, c'est le réseau radio sécurisé utilisé en Suisse par 55'000 utilisateurs issus des autorités et organisations de sauvetage et de sécurité fédérales, cantonales ou communales. Ce réseau permet à ses utilisateurs de communiquer via une infrastructure sécurisée sur tout le territoire. Parmi ses utilisateurs, on trouve la police bien sûr, mais également les gardes-frontière, les sapeurs-pompiers, les services d'urgences médico-sanitaires, les organisations de protection civile, les formations d'appui de l'armée et les exploitants d'infrastructures critiques.

La Polcant est responsable du réseau vaudois

Chaque réseau cantonal est géré de manière autonome, tout en étant interconnecté avec celui des cantons voisins. La Suisse compte 23 opérateurs qui entretiennent ce réseau – un par canton – plus l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) qui régit certains aspects techniques pour assurer une

bonne cohésion. Pour le canton de Vaud, c'est la division technique de la Police cantonale qui endosse ce rôle. Son chef, Julien Grand, explique: «Comme tout opérateur télécom, nous entretenons les infrastructures et nous fournissons des prestations à nos utilisateurs qui sont les polices, la protection civile (PCi), le 144, le 118 ou l'EMCC. Ce projet de renouvellement a été initié en 2018, car la technologie utilisée arrivait au bout et on ne trouvait plus de pièces de rechange, ni de compétences ou de possibilités de mises à jour.»

Nouvelle technologie IP

Partout dans le monde, l'ancienne technologie utilisée par Polycom, mise en place en 2008, arrive en fin de vie. A terme, cela entraînera des difficultés pour assurer la maintenance et pour la faire évoluer. Elle est progressivement remplacée par une nouvelle technologie. «De plus, reprend Julien Grand, la couverture du réseau est améliorée. Pour faire fonctionner Polycom, plus de 70 sites sont répartis sur tout le canton. Ceux-ci comprennent un émetteur au sommet d'une antenne et un local technique au sol. Certains sites ont été rajoutés et d'autres ont été modifiés pour améliorer

Un site du réseau Polycom, comme ici aux Rochers-de-Naye, comprend une antenne et une construction au sol abritant les installations techniques.



la couverture du réseau.»

Parer un éventuel black-out

Parmi les cas de figure auxquels le réseau Polycor doit se préparer, il y a le black-out. Pour y parer, une génératrice a été prévue pour chacun des sites. Stockées dans chaque région par la PCi, elles sont prêtes à être déployées en cas de crise. Les installations sont prévues pour tenir 12 heures en autonomie, le temps de déployer les génératrices.

L'ancienne et la nouvelle technologie ont fonctionné en même temps

«Durant le temps de la migration, des passerelles ont été mises en place pour permettre les communications entre l'ancienne et la nouvelle technologie. Ainsi, la transition a pu se faire petit à petit.» Pour autant, la division technique n'est pas en vacances. «Il s'agit d'abord de faire fonctionner ce nouveau matériel. Cette étape est très souvent chronophage, car les réglages sont innombrables. Il faut ensuite boucler administrativement ce projet et surtout, à peine celui-ci terminé, il va falloir plancher sur la prochaine mise à jour prévue dès 2035», conclut Julien Grand.

@ Alexandre Bisenz



Durant l'hiver, le givre recouvre entièrement les installations qui se transforment alors en sculptures de glace.



Les collaborateurs de la DivTech Michel Dias Da Cruz et Nicolas Warpelin au sommet de l'antenne de 30 mètres des Rochers-de-Naye.



La cérémonie organisée à Cully marquait l'aboutissement du projet. Des personnalités de la PCV étaient présentes, comme (de g. à d. sur l'image) Julien Grand, chef de la division technique et chef de projet, Pascal Granado, directeur des finances, Jacques Antenen, ex-commandant, et Patrick Suhner, chef d'Etat major.



Toute l'équipe de la division technique a été mobilisée pour mener à bien ce grand projet initié en 2018.



Moyens indispensables, les hélicoptères ont acheminé le matériel sur les 70 sites répartis sur le canton.

PLACE À LA MO- BILITÉ



Piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite :
INOVIL vous fait de la place et porte vos courses.

INOVIL réunit les parkings Riponne,
Rôtillon et Valentin.

Design-Hymn

INOVIL

La place libère l'esprit

CAVE DE LA CRAUSAZ FÉCHY



CAVE DE LA CRAUSAZ BETTEMS FRÈRES SA
Ch. de la Crausaz 3 1173 Féchy
Tél. 021 808 53 54 www.cavedelacrausaz.ch

OFFRE DÉGUSTATION DE 15 BOUTEILLES

5 x 70 cl

Cave de la Crausaz Féchy / Féchy AOC La Côte CHF 43.50

5 x 70 cl

Rouge Cave de la Crausaz /
Les Bourrons, Assemblage CHF 43.50

5 x 70 cl

Rosé La Crausaline / Rosé de Pinot Noir CHF 45.-

15 bouteilles

livrées à votre domicile (**LIVRAISON GRATUITE**). CHF 132.-

Je commande 1 carton de dégustation livré à mon domicile
pour la somme de CHF 132.- (uniquement en Suisse).

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NP / Lieu : _____

Date : _____

Tél: _____

Signature : _____

E-mail : _____

MERCI DE RENVoyer VOTRE FORMULAIRE REMPLI À:

Cave de la Crausaz Bettems Frères SA ● Ch. de la Crausaz 3 ● 1173 Féchy
fechy@cavedelacrausaz.ch ou au 021 808 53 54

PolCant

EXPLOITER LES TRACES NUMÉRIQUES DANS LES INCENDIES

Les technologies deviennent toujours plus présentes dans nos vies. Avec les photos, vidéos et les objets connectés que nous accumulons, nous participons à produire des indices pouvant permettre de comprendre comment un incendie s'est déclaré.

Ces traces issues de la technologie sont en effet examinées par plusieurs entités chargées de la résolution des affaires liées à des incendies. Nous vous avons présenté la division incendie de la brigade de police scientifique (BPS) dans le numéro de juin 2022 et la cellule incendie en mars 2023. Dans ce présent article, nous nous intéressons à l'exploitation des traces numériques par ces deux entités et par l'Ecole des sciences criminelles, un autre partenaire susceptible d'être impliqué dans l'investigation des incendies.

Pourquoi mener une investigation ?

Lorsqu'un incendie ou une explosion se produit, l'objectif premier est de localiser le départ de feu pour ensuite tenter d'identifier la cause et le cas échéant l'auteur-e. Un incendie peut être de cause accidentelle, technique, naturelle ou encore être le fruit d'une intervention humaine (intentionnelle ou par négligence). Pour identifier l'origine et la cause, les investigations forensiques se sont longtemps concentrées sur l'analyse des traces dites traditionnelles. C'est-à-dire l'ana-

lyse des traces causées par le feu telles que la fumée, la carbonisation, les arcs sur les circuits électriques ou encore la fusion. Par exemple, l'emplacement de l'incendie peut rapidement être identifié si l'ensemble de la pièce est préservé et qu'il y a une poubelle carbonisée, mais cela aurait été autrement plus difficile à établir si la pièce entière avait été détruite.

Pourquoi est-il nécessaire d'exploiter d'autres traces que les traces traditionnelles ?

Depuis une cinquantaine d'années environ, l'environnement de notre société n'a de cesse d'évoluer. En effet, selon O. Delémont, Professeur à l'Université de Lausanne et criminaliste, les matériaux traditionnellement utilisés pour construire et agencer une maison sont progressivement remplacés par des matières plus synthétiques comme le plastique. Ces nouveaux matériaux présentent des propriétés différentes face au feu. Ils composent en outre une plus grande charge combustible, dégagent davantage de chaleur et provoquent des dégâts souvent plus importants que des



matériaux comme le bois, la brique ou le métal. Les traces traditionnelles sont alors difficilement exploitables et la localisation de l'origine se fait plus complexe. Parallèlement, notre société s'est digitalisée, permettant l'exploitation de nouvelles traces.

Comment en vient-on à exploiter les traces numériques ?

L'idée de mobiliser les traces issues de la technologie provient d'un constat simple, comme l'explique O. Delémont. En effet, le smartphone est partout et les individus ont souvent le réflexe de filmer ou photographier les choses qui sortent de l'ordinaire. Il est alors possible que les individus capturent des éléments clés de l'incendie ou tout du moins que la comparaison de diverses images prises par différents individus puisse fournir des explications à l'incendie. Par exemple, si dans la vidéo d'un individu A, on voit, à 18h30 le nord d'un bâtiment intact et qu'à la même heure, une vidéo d'un individu B montre que le sud du bâtiment brûle, il est alors possible de formuler une hypothèse sur le fait que l'incendie se soit déclaré dans le sud du bâtiment. Avant de pouvoir analyser ces images, il faut les rechercher et les rassembler.

Si les images sont les premières traces numériques à avoir été exploitées, le développement d'autres technologies promet de nouvelles traces. En effet, de plus en plus d'habitations sont dotées d'objets connectés tels que des ampoules, des caméras, des montres, des assistants vocaux, des stations météo ou encore des thermostats... Ces objets sont dits « connectés » parce qu'ils échangent des informations. Ces données échappent à l'effet destructeur de l'incendie, car elles sont transmises à distance sur les serveurs du fabricant ainsi que sur les applications de téléphone portable. L'analyse porte alors sur les réactions de ces objets à l'incendie. Une caméra connectée peut par exemple être déclenchée par les flammes ou la fumée ou encore par la présence d'un individu si l'incendie est de cause humaine. Un thermostat connecté pourrait quant à lui enregistrer une hausse de température. L'analyse des données provenant de ces objets permet donc d'avoir accès à des informations pertinentes sur la localisation du départ de l'incendie, sur sa propagation, ou plus généralement sur le déroulement chronologique de l'événement. L'inspecteur principal adjoint Nicola Clos, de la cellule incendie, relativise tout de même. Si les traces issues des technologies peuvent être intéressantes pour répondre à certaines questions, ce n'est pas par ce biais que sont identifiés la majorité des auteurs. C'est avant tout l'enquête en elle-même qui permet de les retrouver. De plus, il faut signaler que l'exploitation des traces numérique n'en est qu'au début de son développement.





Comment récolter ces traces numériques ?

La récolte des traces numériques incombe majoritairement à la cellule incendie. Comme l'explique l'IPA Clos, une première stratégie de collecte consiste à dresser une liste chronologique des personnes ayant annoncé l'incendie au 117 ou au 118 et à leur demander si elles ont filmé ou photographié l'incendie. La même demande est formulée aux témoins de l'incendie. Aussi, en partant de l'idée que les individus échangent beaucoup d'informations par le biais des réseaux sociaux, une autre stratégie de collecte implique de rechercher des images d'un incendie précis sur ces réseaux sociaux. Cette recherche peut se faire en entrant des mots-clés ou en consultant certains groupes de région, ville ou village. Si une publication annonce un incendie dans un village par exemple, il est fort probable que d'autres individus apportent des éléments supplémentaires dans les commentaires. Il s'agit ensuite de contacter ces individus qui publient ou échangent afin de leur demander de fournir l'entièreté des images et des vidéos. Il est également pos-

sible d'exploiter les images des primo-intervenants sur un incendie, car ils et elles sont sensibilisé-e-s à la fabrication de ces traces. D'autre part, les inspecteurs peuvent rechercher les images en menant une enquête de voisinage. Ils cherchent effectivement à exploiter les potentielles caméras de surveillance privées, mais aussi celles du secteur. Finalement, lorsque les inspecteurs de la cellule incendie auditionnent la victime, ils interrogent la présence d'objets connectés dans son logement. Ce n'est effectivement pas quelque chose que les lésé-e-s rapportent automatiquement. Il est donc nécessaire d'établir une liste des divers objets connectés qui se trouvaient dans l'habitation ou le local au moment de l'incendie. Pour terminer, il est important de mentionner que les données des objets connectés sont stockées dans les serveurs des fabricants. Ainsi, il existe des contraintes juridiques limitant l'accès aux données.

@ Victorine Graber

LA ZONE CARCÉRALE FAIT PEAU NEUVE

Vingt-cinq ans après son ouverture, la zone carcérale du centre Blécherette a été entièrement rénovée.

La zone carcérale du centre de la Blécherette (ZC) a subi d'importants travaux de rénovation et la mise à niveau de ses installations. « Cela fait maintenant 25 ans que la ZC fonctionne sans discontinuer, 24 heures sur 24, dans des locaux qui devaient être mis aux normes, explique son chef, l'adjudant Pierre Giobellina. Des rénovations étaient bricolées ici et là, mais des travaux d'ampleur étaient difficiles à mettre en œuvre. »

Deux mois de fermeture

Patrick Vallotton, adjoint-chef de la division logistique et bâtiments, explique: « La difficulté de prévoir des gros travaux à la ZC provenait du fait qu'il s'agit d'un es-

pace très sécurisé fonctionnant en permanence, donc on faisait des petits travaux de temps en temps, mais sans plus. Nous avons pris la décision de fermer cet espace durant les mois d'octobre et novembre 2023 pour effectuer les travaux d'importance et les mises à niveau qui devenaient indispensables. Les détenus ont donc été installés dans d'autres établissements de la Polcant, certains ont été confiés au Service pénitentiaire, voire à des cantons voisins. Pour permettre à la ZC de poursuivre sa mission, des containers ont été installés dans la cour du CB. Ils abritaient les bureaux du personnel et des salles pour les auditions, même si certaines avaient été déplacées dans le bâtiment du Ministère public à Renens.

Les travaux dans le détail

La ZC vidée de ses occupants, les travaux ont pu commencer. Patrick Vallotton reprend: « Les rénovations les plus conséquentes concernaient surtout les sanitaires et les canalisations qui, après 25 ans, étaient en mauvais état. Nous avons également exécuté des travaux de peinture dans les espaces de travail, dans les couloirs et dans les cellules. Dans chacune, nous avons installé une petite table pour que les détenus puissent poser leurs effets personnels et nous avons installé des WC inox et un lavabo en remplacement des installations rudimentaires précédentes. Nous avons également travaillé les éclairages de manière à rendre les cellules plus lumineuses. » Sinon les installations vidéo ont été modernisées. La zone d'accueil a été rénovée, le chauffage y a été remis en fonction pour mieux la tempérer et nous en avons profité pour remplacer les infrastructures entourant la zone de promenade. Enfin, les opérateurs sont à présent équipés de bureaux modernes et réglables... ce qui n'était pas le cas avant.

Coordination générale: le grand défi

L'adj. Pierre Giobellina reprend: « La coordination des travaux et de la gestion des détenus étaient primordiales, il fallait que la mission de la ZC soit assurée malgré tous ces changements, nous nous en sommes bien sortis. Depuis la réouverture au mois de décembre, nous réglons petit à petit les défauts de jeunesse des nouvelles installations, mais à présent, nous disposons d'un espace qui répond aux normes. »

@ Alexandre Bisenz



Les couloirs ont subi d'importants travaux de peinture.



Il y a 25 ans, la zone carcérale (ZC) quittait la vieille ville de Lausanne pour s'installer au centre de la Blécherette. Au mois de juin 2000, l'équipe de la ZC pose dans son nouvel environnement.



Des bureaux et de nouvelles installations vidéo ont été installés pour le personnel.



Des containers ont été installés dans la cour du CB durant les travaux de la zone carcérale. Ils abritaient les bureaux du personnel et des salles pour les auditions.

AMOUREUX.SE : UNE CAMPAGNE POUR DES RELATIONS DE COUPLE SAINES CHEZ LES JEUNES

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre 2023, le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) du canton de Vaud a lancé la campagne « Amoureux.se ».

Le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) du canton de Vaud a lancé la campagne « Amoureux.se » destinée à prévenir la violence au sein du couple chez les jeunes de 16 à 25 ans. Cette campagne, lancée à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre 2023, est le fruit de la collaboration entre différentes institutions et services cantonaux actifs sur le terrain, dont la division prévention de la criminalité de la Police cantonale vaudoise.

En Suisse, une femme meurt tous les quinze jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint. Sur la base de ce constat, le BEFH a lancé plusieurs campagnes, dont une sur les réseaux sociaux. Intitulée « Amoureux.se », elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et vise à promouvoir auprès d'eux des relations

de couple saines. Pour la Conseillère d'Etat Isabelle Moret, il s'agit d'une sensibilisation d'une importance capitale au vu des derniers chiffres concernant la violence conjugale. En charge de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine, le BEFH se trouve dans son département.

Les jeunes parlent aux jeunes sur internet et les réseaux sociaux

Dans cette campagne, des jeunes sont amenés à faire part de leurs réflexions sur les relations de couple, ceci sous forme de trois micros-trottoirs filmés. A la fin de chaque vidéo, les points importants de celle-ci sont résumés. Cette campagne a été diffusée sur Instagram et reste disponible sur YouTube. Les jeunes qui souhaitent en savoir davantage pourront se rendre





sur www.vd.ch/amoureux-se, une page internet qui leur permet de poursuivre leurs propres réflexions et de connaître les prestations à leur disposition en cas de difficultés.

Un apprentissage relationnel

Les premières expériences amoureuses sont susceptibles d'impacter les futures relations. Pour cette raison, il est important que les jeunes puissent se poser les bonnes questions, cultiver le respect de l'autre et reconnaître des signaux d'alarme. Quels que soient son identité de genre, orientation sexuelle et niveau d'engagement dans un couple, le public cible trouvera dans le matériel de campagne les éléments utiles pour vérifier si ses relations sont saines mais aussi identifier d'éventuels comportements toxiques ou violents dans celles-ci.

De quoi est faite une relation amoureuse saine ?

La première vidéo questionne si une relation est saine ou non. En effet, si chaque couple est unique, il est toujours essentiel dans celui-ci de se sentir respecté-e et à l'aise, mais aussi de se montrer attentif-ve au bien-être de l'autre. Cinq piliers fondamentaux ont ainsi été identifiés pour qu'une relation soit épanouissante : la communication, la confiance, le respect, le consentement et la valorisation. Quoi qu'il en soit, un couple ne peut pas exister si ceux qui le constituent ne s'engagent pas à maintenir la relation.

Comment s'assurer que l'on vit une relation amoureuse saine ?

Dans la deuxième vidéo, les interrogations portent sur la manière de se confronter aux désaccords, aux doutes et aux malaises. Une bonne communication, ouverte et honnête, aide à résoudre les conflits sans violence. Il est donc conseillé de ne pas réagir trop rapidement, d'exprimer son ressenti et ses besoins, d'écouter ceux de l'autre et de proposer des solutions. Néanmoins, ces efforts sont insuffisants si l'un domine l'autre ou en cas de comportements violents. Dans ces cas, il faut chercher de l'aide et se protéger face au danger.

Comment identifier les violences dans les relations amoureuses ?

La troisième vidéo propose des outils permettant d'identifier des signaux d'alarme en lien avec des comportements problématiques. S'il est possible de les faire cesser dès les premiers moments grâce à de telles identifications, bien des souffrances peuvent être évitées. En effet, ils s'insèrent dans un schéma de « contrôle coercitif » persistant qui amène les victimes à douter d'elles-mêmes et vivre dans un climat d'insécurité. Les violences sexuelles, physiques, psychiques et économiques ne surviennent pratiquement jamais sans eux.

@ Valérie Ducommun-dit-Verron

La prévention par les pairs : une stratégie efficace

Souvent, il a été constaté qu'un public cible écouterait et intégrerait plus facilement un message qui lui est transmis par des personnes en lesquelles il se reconnaît que par une institution qui lui semble distante. Aussi, l'intervention par les pairs, « des jeunes s'adressant aux jeunes », représente une stratégie efficace en matière de prévention dans de nombreux contextes.

Dans cette campagne, le message transmis par les pairs est relayé par la technique journalistique du micro-trottoir qui consiste à interroger des personnes ciblées, le plus souvent dans la rue, pour leur poser une question et collecter leur opinion spontanée sur un sujet. Cette démarche a pour but de rendre ce message encore plus accessible aux jeunes à qui il s'adresse.

EXPÉDITION DANS L'HIMALAYA

La sergente Brigitte Panchaud, spécialiste montagne de la patrouille des Mosses, s'est lancée avec des amis et son ancien chef de poste dans l'ascension d'un sommet de près de 6'200 mètres d'altitude dans l'Himalaya.

«L'idée de gravir un sommet himalayen m'est venue après être rentrée d'un trek au Népal effectué en 2016», explique la sgte Brigitte Panchaud, spécialiste montagne de la patrouille des Mosses. «Quelque temps après ce voyage, je me suis lancé un défi : effectuer l'ascension d'un 6'000. Sur les conseils d'un ami et accompagnateur, ancien gardien de la cabane de la Dent Blanche en Valais et connaissant parfaitement cette région himalayenne, nous avons décidé de tenter l'ascension du Kyajo Ri, un sommet à la frontière du Népal et du Tibet culminant à 6'186 mètres d'altitude dans la vallée du Khumbu. Au départ, je ne devais partir qu'avec mon accompagnateur, mais j'ai tout de même proposé à Michel Gandillon, mon ancien chef, de m'accompagner. Nous sommes partis du 9 au 30 novembre 2023.» Puis, trois autres personnes ont rejoint l'équipe, ce qui a porté le groupe à 6 personnes.

Brigitte Panchaud et Michel Gandillon (2^e et 3^e depuis la gauche) ont été rejoints par (de g. à d.) Stéphane Vouillamoz, Philippe Cursat, Patrick Wisbecq et leur accompagnateur Marcel Déleze

Sur place, le groupe marche une dizaine de jours en dormant dans les *lodges* qui jalonnent le parcours, avant d'atteindre le site du camp de base à 4'800 mètres d'altitude. «Comme pour toute expédition himalayenne, nous avons été accompagnés par une dizaine de porteurs qui nous ont aidés à transporter notre matériel. Connaissant parfaitement la montagne,

ils ont également fait office de guides durant l'ascension», reprend Brigitte. Après le camp de base, deux jours de marche supplémentaires et deux nuits sous tente à 5'200, puis 5'700 mètres attendaient nos montagnards.

«Le jour de l'ascension, nous avons quitté le camp, où il régnait la température de -20°C, pour franchir les 500 mètres d'altitude qui nous séparaient du sommet. Nous avons prévu un retour au camp avant la nuit. Mais l'ascension a pris plus de temps que prévu, à cause de la glace qui avait remplacé la neige sur toute la distance, alternant avec des rochers.» La distance n'était pas franchissable dans les délais prévus. Arrivé à 130 mètres du sommet, le groupe doit faire demi-tour : l'état de la glace aurait demandé trois heures de plus, mais il faut rentrer au camp avant la nuit. «Nous étions forcément déçus, mais nous connaissons tous la montagne. Et nous savons qu'une arrivée au sommet n'est pas systématique, souvent à cause

A la frontière du Népal et du Tibet, le Kyajo Ri s'élève à 6186 mètres d'altitude.



de la météo, parfois pour des raisons techniques, mais il faut savoir composer avec un environnement qui évolue en permanence. »

Le lendemain, le groupe entame le trajet du retour. «Durant les quelques jours où nous avons marché, nous avons été accueillis et hébergés une nuit par les habitants de la région. Puis, nous avons rejoint la capitale Katmandou en Jeep.» Globalement, tout s'est très bien déroulé, même si l'un des participants a subi un début de gelure aux mains qui a pu être soigné après quelques jours.

Le prochain défi? «Je repars en 2025 pour gravir un 7'000. Mais on aura le temps d'en reparler», conclut Brigitte.

@ Alexandre Bisenz



En plein soleil, le sommet du Kyajo Ri semble attendre nos alpinistes.



En arrière-plan de Brigitte, le mont Everest trône du haut de ses 8'849 mètres.



« Quand tu seras au sommet de la montagne, continue à monter », dit le proverbe tibétain.



Le troisième camp à 5'700 mètres d'altitude, dernière étape avant l'ascension.

LE PÈRE NOËL S'EST ARRÊTÉ AU CB

Au cours de sa tournée, le père Noël s'est arrêté au CB le samedi 9 décembre 2023 avec une hotte remplie de cadeaux pour les enfants du personnel de la Police cantonale vaudoise.

Cette fête a également été l'occasion pour eux de participer au concept « je reçois, je donne » en collaboration avec l'association lausannoise Solidarité jouets qui permet de distribuer gratuitement des jouets aux enfants issus de familles défavorisées, aux services d'utilité publique et aux associations à but non lucratif. Près de 200 enfants accompagnés de leurs parents ont ainsi pu fêter Noël dans le hall et la salle de l'œuf, spécialement décorés pour l'occasion et dans lesquels se sont déroulées les animations.

@ Alexandre Bisenz





Hypothèques BCV Start Immo Bien accompagnés pour l'achat de notre premier logement



0%
d'intérêt*

*Taux d'intérêt à 0% durant les six premiers mois.
Offre réservée pour l'acquisition d'un premier logement à usage propre.
Valable pour la conclusion d'un prêt hypothécaire d'une durée
minimale de trois ans.

www.bcv.ch/startimmo



Ça crée des liens